



N°2024-05 - 44

Envoyé en préfecture le 25/06/2024

Reçu en préfecture le 25/06/2024

Publié le 24/06/2024

ID : 044-214400129-20240624-2024_05_02-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BERNERIE-EN-RETZ

SÉANCE DU 21 JUIN 2024
CONVOCATION DU 10 JUIN 2024

Nombre de conseillers :

- En exercice	:	23
- Présents	:	15
- Représentés	:	4
- Absents	:	4
- Votants	:	19

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un juin, le Conseil Municipal de La Bernerie-en-Retz, dûment convoqué, s'est réuni en son lieu ordinaire de ses séances, salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques PRIEUR, Maire de la commune.

Etaient présents :

Jacques PRIEUR, Laurence BRETON, Alain GUILLON, Sylvie IMBERT, Jean-Yves LAIGLE, Eloïse BOUTIN, Catherine LEROY, Marie-Françoise DION, Reynald EPIÉ, Pascale BARDOU, Isabelle MONNIER, Eric SCHMITLIN, Roland BATAILLE, Claude TILLY, Muriel SALEMBIER,

Étaient représentés :

Patricia CARRARA donne pouvoir à Marie-Françoise DION, Gilles LAURENT donne pouvoir à Sylvie IMBERT, Mylène FAJFER donne pouvoir à Eloïse BOUTIN, Antoine CHIFFOLEAU donne pouvoir à Jean-Yves LAIGLE.

Étaient absents et excusés : Arnaud BECHENNEC, Julie PIERRE, Dominique DUPAU, Alexandre LITAUD.

Secrétaire de séance (article L2121-15 du CGCT) : Jean-Yves LAIGLE est nommé secrétaire de séance.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2023

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
STATUANT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître :

D'une part

Un excédent de fonctionnement de l'exercice de :	2 136 241,44 €
Un excédent 2022 reporté de :	202 074,28 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2023 de : 2 338 315,72 €

Et d'autre part :

Un déficit d'investissement cumulé au 31/12/2023 de :	2 496 965,21 €
Un excédent des restes à réaliser de	1 417 513,05 €
Soit un besoin de financement de :	1 079 452,16 €

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission de gestion réunie le 18 juin 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à mains levées et par 19 voix pour

- DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

Affectation complémentaire en réserve (1068)	1 079 452,16 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	1 258 863,56 €
Résultat reporté en investissement (001)	2 496 965,21 €

Pour copie conforme, la Bernerie-en-Retz,
Le 24 juin 2024

Le Maire,
Jacques PRIEUR





N°2024-05_44

Envoyé en préfecture le 25/06/2024

Reçu en préfecture le 25/06/2024

Publié le 24/06/2024

ID : 044-214400129-20240624-2024_05_02-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BERNERIE-EN-RETZ

SÉANCE DU 21 JUIN 2024
CONVOCATION DU 10 JUIN 2024

Nombre de conseillers :

- En exercice	:	23
- Présents	:	15
- Représentés	:	4
- Absents	:	4
- Votants	:	19

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un juin, le Conseil Municipal de La Bernerie-en-Retz, dûment convoqué, s'est réuni en son lieu ordinaire de ses séances, salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques PRIEUR, Maire de la commune.

Etaient présents :

Jacques PRIEUR, Laurence BRETON, Alain GUILLON, Sylvie IMBERT, Jean-Yves LAIGLE, Eloïse BOUTIN, Catherine LEROY, Marie-Françoise DION, Reynald EPIÉ, Pascale BARDOU, Isabelle MONNIER, Eric SCHMITLIN, Roland BATAILLE, Claude TILLY, Muriel SALEMBIER,

Étaient représentés :

Patricia CARRARA donne pouvoir à Marie-Françoise DION, Gilles LAURENT donne pouvoir à Sylvie IMBERT, Mylène FAJFER donne pouvoir à Eloïse BOUTIN, Antoine CHIFFOLEAU donne pouvoir à Jean-Yves LAIGLE.

Étaient absents et excusés : Arnaud BECHENNEC, Julie PIERRE, Dominique DUPAU, Alexandre LITAUD.

Secrétaire de séance (article L2121-15 du CGCT) : Jean-Yves LAIGLE est nommé secrétaire de séance.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2023

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
STATUANT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître :

D'une part

Un excédent de fonctionnement de l'exercice de :	2 136 241,44 €
Un excédent 2022 reporté de :	202 074,28 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2023 de : 2 338 315,72 €

Et d'autre part :

Un déficit d'investissement cumulé au 31/12/2023 de :	2 496 965,21 €
Un excédent des restes à réaliser de	1 417 513,05 €
Soit un besoin de financement de :	1 079 452,16 €

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission de gestion réunie le 18 juin 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à mains levées et par 19 voix pour

- DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

Affectation complémentaire en réserve (1068)	1 079 452,16 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	1 258 863,56 €
Résultat reporté en investissement (001)	2 496 965,21 €

Pour copie conforme, la Bernerie-en-Retz,
Le 24 juin 2024

Le Maire,
Jacques PRIEUR

